



BOURGANEUF



**COMMUNE DE
BOURGANEUF**

*Département de la
Creuse*

Pièces n°6.6 – 6.8

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME



ANNEXES

Bureaux d'étude GHECO et ECOGEE
A. SILLAS chargée d'étude
N. CAULIEZ environnementaliste



Bureau d'études



6.6 - Les périmètres à l'intérieur desquels s'applique le droit de préemption urbain

(Au moment de l'approbation)

6.7 - Les périmètres à l'intérieur desquels s'applique le permis de démolir

(Au moment de l'approbation)

6.8 - Les périmètres à l'intérieur desquels l'édification des clôtures est soumis à D.P.

(Au moment de l'approbation)